



## ÉDUCATION

### APERÇU

Le Secteur de l'éducation de l'Assemblée des Premières Nations (APN) continue de travailler étroitement avec le Conseil national indien de l'éducation (CNIE) et le Comité des Chefs sur l'éducation (CCE) pour mettre en œuvre la résolution n° 65/2017 de l'APN, *Nouvelle approche de financement provisoire de l'éducation des Premières Nations* et la résolution n° 45/2019 de l'APN, *Financement supplémentaire pour l'éducation primaire et secondaire des Premières Nations* afin d'appuyer les élèves, les écoles et les communautés des Premières Nations par le biais de la transformation de l'éducation.

#### **Transformation de l'éducation des Premières Nations de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année**

Le 1<sup>er</sup> avril 2019, les Premières Nations de partout au pays ont adopté une nouvelle approche de financement de l'éducation des Premières Nations de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année dans les réserves. La nouvelle approche de financement a permis aux Premières Nations de conclure des ententes locales ou régionales en matière d'éducation, basées sur des traités, qui assurent un financement suffisant, prévisible et durable.

Des Premières Nations de partout au pays organisent des tables techniques régionales afin d'examiner leurs formules provisoires régionales qui détermineront les prochaines étapes puisque les normes de comparabilité provinciale sont inadéquates pour réaliser une égalité réelle et une amélioration des

résultats. Par conséquent, les Premières Nations sont à différentes étapes de mise en œuvre et vivent des défis et des succès variés. Depuis le mois d'octobre 2019, on compte sur le plan national 24 discussions courantes sur les ententes locales ou régionales sur l'éducation et trois ententes conclues. La résolution n° 45/2019 de l'APN, *Financement supplémentaire pour l'éducation primaire et secondaire des Premières Nations* demande au gouvernement du Canada de verser en 2020 des investissements additionnels pour l'éducation des Premières Nations aux cycles primaire et secondaire afin de respecter les ententes locales, régionales ou découlant de traités sur l'éducation qui reflètent adéquatement les besoins et les contextes variés des apprenants, des écoles, des communautés et des organisations éducatives des Premières Nations.

Il reste trois programmes de financement fondé sur des propositions pour l'éducation de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année : le Programme de partenariats en éducation (PPE), le Programme d'éducation spécialisée à coûts élevés (PESCE) et le Programme pour la recherche et l'innovation.

Le PPE a été établi en 2008 comme un programme basé sur des propositions conçu pour promouvoir les réalisations des élèves et des étudiants autochtones au sein des écoles des Premières Nations et des écoles

# COMPTE RENDU DE L'APN

## Novembre 2019

provinciales. Depuis son lancement, le PPE a été critiqué pour de nombreuses raisons : certains trouvent qu'il est trop normatif, qu'il ne tient pas compte des écarts de financement préexistants dans les écoles des réserves et que ses lignes directrices trop rigides n'offrent pas suffisamment de flexibilité aux Premières Nations. Le CNIE prône la modification du programme à une approche de financement régionalisé et propose l'inclusion des territoires.

Au plan national, le PESCE reçoit un financement de 257,48 millions de dollars par le biais d'affectations régionales. Il est reconnu que ce programme est sous-financé et qu'il ne répond pas aux besoins des apprenants des Premières Nations. Le CCE a adopté une motion visant à accepter la recommandation du CNIE pour que le PESCE utilise une approche régionale. Un examen du programme devait avoir lieu à compter du mois de mars 2019, mais Services aux Autochtones Canada (SAC) n'a pas été en mesure de fournir le financement nécessaire pour cet examen.

Le programme de recherche et d'innovation en éducation appuie les projets qui permettent aux Premières Nations d'essayer

des programmes, des stratégies et des technologies en éducation à la fois nouveaux et novateurs et de développer des solutions basées sur des éléments probants qui peuvent être partagées avec d'autres écoles. Les lignes directrices du Programme de recherche et d'innovation ont été mises au point par le CNIE et Services aux Autochtones Canada (SAC). Le CCE a adopté une motion pour demander que le Programme de recherche et d'innovation soit régionalisé. La motion propose de laisser les Premières Nations déterminer leur approche de mise en œuvre, éliminant du coup le comité national de sélection.

Le Secteur de l'éducation de l'APN a organisé deux Forums sur la transformation de l'éducation de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année en 2019. Le premier s'est tenu à Toronto (Ontario) les 22 et 23 mai 2019, et le deuxième s'est tenu les 8 et 9 octobre 2019 à Calgary (Alberta). Ces deux forums ont attiré environ 230 délégués, incluant des directeurs d'écoles, des directeurs de l'éducation et des analystes de l'éducation. Les forums ont permis d'échanger de l'information et des pratiques exemplaires et de présenter les expériences régionales des participants.

## COMPTE RENDU

**Éducation postsecondaire (EPS)** – Les travaux et l'orientation dans le domaine de l'éducation postsecondaire (EPS) des Premières Nations sont fournis par les Chefs en assemblée, par la résolution n° 48/2018 de l'APN, *Proposition de politique sur l'enseignement postsecondaire des Premières Nations*, et par l'objectif de longue date du contrôle par les Premières Nations de l'éducation des Premières Nations. Le contrôle par les Premières Nations de

l'éducation des Premières Nations signifie le respect, la protection et la défense des droits inhérents et des droits issus de traités, du titre et de la compétence des Premières Nations. Cela se manifeste par des systèmes d'éducation des Premières Nations conçus par les Premières Nations, contrôlés par les Premières Nations et financés par des transferts directs du gouvernement fédéral.

# COMPTE RENDU DE L'APN

## Novembre 2019

Le budget de 2019 a annoncé 320 millions de dollars pour appuyer les étudiants de niveau postsecondaire des Premières Nations par l'entremise du Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire (PAENP) et 7,5 millions de dollars sur trois ans pour l'élaboration de modèles pour l'éducation postsecondaire des Premières Nations. 2,5 millions de dollars seront distribués chaque année au pays à compter de l'exercice 2019 2020.

- **Juillet à septembre 2019** : Le CCE a adopté des motions pour appuyer l'affectation régionale des fonds pour des séances de mobilisation, ainsi que des lignes directrices connexes pour la mobilisation, avec l'intention de rendre ces fonds accessibles immédiatement.
- **Avril à juin 2019** : Les Premières Nations ont collaboré avec SAC sur une soumission au Conseil du Trésor pour permettre un accès rapide aux fonds annoncés dans le budget de 2019 avant l'élection fédérale de 2019.

Le Secteur de l'éducation de l'APN désire développer une initiative nationale de communications pour appuyer la stratégie à long terme visant à plaider en faveur d'un investissement accru pour l'éducation postsecondaire des Premières Nations. Le projet consisterait à mener une campagne médiatique et à distribuer de l'information aux journaux afin de faire connaître la réalité des étudiants qui ont, ou qui n'ont pas, bénéficié de l'aide financière du PAENP. Un groupe de réflexion sur les établissements d'éducation postsecondaire des Premières Nations est prévu pour le mois de janvier 2020. L'objectif est de réunir des établissements des Premières Nations de partout au pays dans le but d'orienter la stratégie à long terme sur l'EPS du Secteur de l'éducation de l'APN.

**Les besoins particuliers des communautés éloignées et du Nord** – Cette équipe mixte de travail s'est réunie les 23 et 24 octobre 2019. L'équipe de travail mixte continuera à développer son plan de travail et le chemin critique pour 2019-2020, notamment en donnant la priorité à la rédaction d'un document sur le recrutement et le maintien en poste des enseignants dans les écoles des Premières Nations éloignées. L'équipe mixte de travail continuera de faire des recommandations et d'offrir des commentaires à d'autres domaines stratégiques sur l'éducation, incluant la politique sur l'infrastructure scolaire affectant les résidences pour les enseignants.

**Infrastructure scolaire** – Les travaux et l'orientation dans le domaine des infrastructures scolaires des Premières Nations est appuyé par la résolution n° 34/2019 de l'APN, *Examen des infrastructures scolaires des Premières Nations*, qui enjoint le CCE, le CNIE et l'APN à lancer et à mener un examen des politiques fédérales concernant les infrastructures scolaires. Cette résolution appuie également les changements aux politiques ou aux programmes fédéraux qui respectent les droits inhérents et issus de traités à l'éducation des Premières Nations, respectent et encouragent le contrôle des Premières Nations sur l'éducation, et respectent les obligations juridiques et en vertu des traités de la Couronne envers les Premières Nations.

Au mois d'août 2019, l'APN a commencé la rédaction d'un chemin critique à court et à long terme avec SAC concernant l'infrastructure scolaire des Premières Nations. Les 4 et 5 septembre 2019, le CNIE a discuté des prochaines étapes en matière d'infrastructures scolaires et a rencontré des

# COMPTE RENDU DE L'APN

## Novembre 2019

représentants de la Direction des infrastructures communautaires de SAC afin de déterminer des changements à court et à long terme en matière d'infrastructures scolaires. Après la réunion du CNIE en septembre, l'APN et SAC ont commencé à modifier les *Normes sur les surfaces dans les*

*écoles* afin de tenir compte de la transformation de l'éducation des Premières Nations, incluant les ententes régionales ou découlant de traités sur l'éducation. Les changements de politique à court terme devraient entrer en vigueur le 31 mars 2020.

### PROCHAINES ÉTAPES

---

Au cours des prochains mois, les activités suivantes seront entreprises directement ou soutenues par l'APN :

- **2 décembre 2019** – Réunion du CNIE et du CCE à Ottawa (Ontario)
- **3 au 5 décembre 2019** – Assemblée extraordinaire des Chefs de l'APN à Ottawa (Ontario)
- **14 et 15 janvier 2020** – Groupe de réflexion sur l'éducation postsecondaire à Ottawa (Ontario)

